

## Compte-rendu de la Commission Culturelle du 09 juin 2009

**Présents** : Mesdames et Messieurs DIETSCH, LEVASSEUR, MOURTON, BOUCHER, ZAGLIA, HIRTZBERGER, GOTTINI, MUSATO, COLA, RESTELLI, JODEL et FORTUNAT.

**Absents** : Mesdames et Messieurs ROHBACHER, CARON, AGOGUE, BRAUN, BELLARIA, DAVINI, GUBIOTTI, HIRSCH et PRIBYL.

**Excusés** : Mesdames et Messieurs MACIOTTA, MOREAU, BARBIER, KAIZER et KUSIOR.

**Invités** : Monsieur TOVANY et Mademoiselle GIRARDIN.

---

### I- Présentation du chantier d'évolution de l'outil de gestion pour le spectacle vivant:

Monsieur TOVANY présente, sous forme de diaporama, une synthèse du document reçu dans la convocation à cette réunion : « *Le mode de gestion du projet de développement du spectacle vivant sur le territoire intercommunal de Briey doit-il évoluer ?* ». (cf : document joint)

Après analyse, il ressort que le mode de gestion le plus adapté pour le développement du spectacle vivant sur le territoire, est une régie personnalisée, dont le caractère pourrait être **un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC)**.

Monsieur FORTUNAT demande aux élus de la commission de se positionner quant à ce projet qui, s'il est validé, devra être opérationnel en janvier 2010.

**Après quelques éclaircissements, la commission émet un avis favorable à la mise en place d'un nouveau mode gestion du service d'action culturelle de la Communauté de Communes du Pays de Briey.**

### II- Convention avec la compagnie La Tramédie :

Monsieur FORTUNAT propose aux élus d'aborder ce point lors d'une prochaine réunion de la commission.

Vu, le 25 juin 2009 par le  
Président de la Commission Culturelle

André FORTUNAT.